

Moins de déchets dans les cantines

Le Défi zéro gaspi sera étendu à tous les collèges publics. À L'Ile-d'Elle, un des établissements pilotes, le bilan est encourageant.



Tous les partenaires de cette opération se sont retrouvés au restaurant du collège de L'Ile-d'Elle, lundi.

Réduire les déchets de 30 %

Le Défi zéro gaspi est un projet soutenu financièrement par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et porté par la diététicienne du Département, Émilie Capdeville. Il a été mis en œuvre par le conseil départemental, dès 2016, pour réduire le volume des déchets de 30 % dans les restaurants scolaires. Pour un restaurant scolaire servant 500 repas en moyenne, 200 jours par an, ce qui est le cas de plusieurs collèges de Vendée, le gaspillage alimentaire représente 15 à 20 tonnes, soit entre 30 000 et 40 000 € par an.

Aujourd'hui, 17 collèges publics l'ont mis en place. L'idée est aussi de favoriser l'achat de produits issus de l'agriculture durable, de saison, de proximité et de l'agriculture biologique.

Tri des déchets et pesée

Chaque établissement est doté de différents « bio seaux », correspondant à une composante du repas (entrée, viande, poissons, œufs, accompagnement, desserts). Le collège prévoit une équipe (agents de

service, élèves, enseignant, assistant d'éducation) pour aider au tri des déchets et à la pesée. Puis, un « visio-pain », grand tube transparent, permet de retenir le pain peu ou pas consommé. Une graduation permet d'identifier le volume jeté. Des ateliers culinaires et sensoriels, ainsi que des jeux de l'oie complètent le dispositif.

Bilan : 73 g de déchets par élève

Au collège de L'Ile-d'Elle, dans lequel un premier bilan a été dressé, lundi, en présence de Laurent Boudelier, vice-président en charge des collèges ; Anne-Marie Coulon, présidente des maires de Vendée ; Arnaud Charpentier, conseiller départemental du canton, et Loïc Ratel, directeur des services techniques et de l'éducation au Département, les résultats parlent d'eux-mêmes : le poids des déchets alimentaires est de 73 grammes par élève, contre 135, en moyenne, dans les collèges en France. D'où la volonté d'étendre l'opération dans les 17 autres collèges publics vendéens dans les mois à venir.